



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire
le lundi 14 avril 2025 à 20h30
à la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Délibération relative à un crédit d'engagement de F 400'000 pour les travaux de réhabilitation du pont d'Eaumorte ;
5. Présentation des comptes 2024 et rapport de la commission des finances ;
6. Rapports de commissions ;
7. Propositions et questions.

8. Huis clos : Approbation du procès-verbal à huis clos du 17 mars 2025

Johann Leresche, président

Cartigny, le 7 avril 2025